

Nombre de  
Membres en  
Exercice  
**15**

Qui ont pris  
Part à la  
Délibération  
**12**

Date de la  
Convocation  
**22/08/2024**

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 28 AOUT 2024

L'an deux mil vingt quatre  
le vingt huit août  
à vingt heures trente  
Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses  
séances, sous la présidence de Monsieur BOMPUIS Yves, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, ODIN Edwige, TEYSSIER Frédéric,  
BLACHON Daniel, BROCARD Béatrice, FAURE Emilie, FAVARON  
Jacques, PATOILLARD Emilie, SABOT Norbert, VALOUR Philippe,  
VIAL-GAUVRIT Michèle.

EXCUSES : DEVUN Carole, MELLADO Nicolas, SOUQUE  
Philippe.

OBJET DE LA  
DELIBERATION

Madame ROYON Elisabeth a été nommée secrétaire de séance.

N° 2024/05/03

**Participation des familles  
aux transports scolaires**

**Tarifs 2024/2025**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de fixer les tarifs de  
l'année scolaire 2024/2025 pour la participation des familles au transport  
scolaire sur les différents services organisés par la Commune sur  
délégation de la Région Auvergne Rhône-Alpes (conformément au  
règlement régional des transports scolaires 2024/2025).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité **DECIDE**  
**de ne pas modifier les tarifs** à savoir :

- la participation des familles au ramassage scolaire desservant les  
collèges de Saint-Didier-en-Velay à 75,00 €/trimestre/enfant.
- la participation des familles pour le ramassage scolaire desservant  
l'école privée St Joseph à savoir :

\* Enfant qui prend le transport scolaire :

- . le matin et le soir : 70,00 € / trimestre
- . le matin ou le soir : 50,00 € / trimestre

Au registre sont les signatures

Le Maire,  
Yves BOMPUIS



AR Prefecture

043-214302275-20240828-2024\_05\_03-DE  
Reçu le 10/09/2024